

«Penser le vivre ensemble
se conçoit ensemble»

**EST-CE QUE MANGER
SAINEMENT
EST IMPORTANT
POUR UN ENFANT ?**



**Etude de faisabilité
d'un projet d'aménagement
sur la Commune de Tarnos**

*... Où emploi,
santé publique,
circuit court et
alimentation saine
font bon ménage ...*



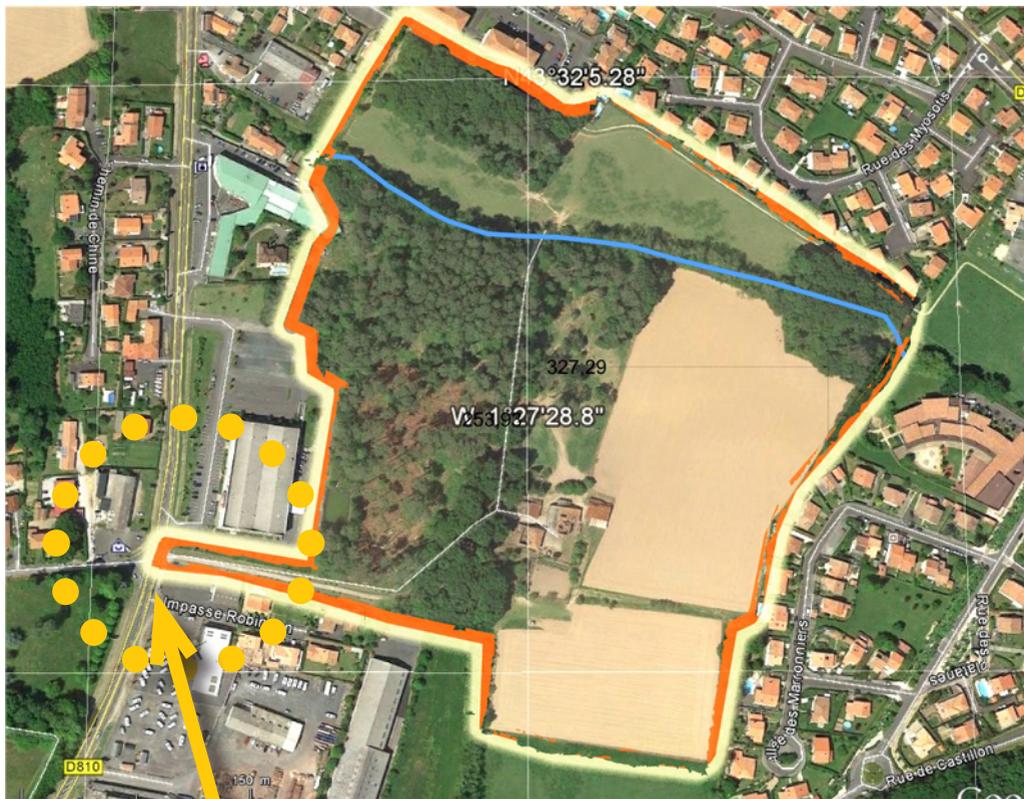
**Tarnos,
la Citoyenneté
en Action !**

BLOG :
<http://tca.eklablog.com>
MAIL :
TCAcitoyen@yahoo.fr

Une commune soumise à l'énorme pression urbaine d'une agglomération, forte de plus de 120 000 habitants, située à la première ceinture de celle-ci, peut-elle satisfaire une autonomie alimentaire ?

Est-elle capable de mettre en place cette initiative qui l'inscrirait automatiquement dans les schémas les plus optimisés des agglomérations urbaines du futur ?

Pour mieux comprendre le prologue à cette étude, prière de se reporter au dossier concernant les besoins agricoles nécessaires pour que la commune de Tarnos parvienne à auto-suffire en maraîchage bio maîtrisé toutes ses infrastructures concernant les populations de 0 à 20 ans et au delà de 60 ans.



Vue google des parcelles concernées

Le concret de ce projet se situe sur la commune de Tarnos (Landes). Ce terrain a une superficie aux alentours de 12 hectares, et appartient à la commune de Tarnos.

Comme vous le voyez sur la photo Google ci-dessus, il est constitué à ce jour de moitié culture (maïs ?)/ prairie et moitié forêt et correspond à une ancienne exploitation agricole.

Ce tracé correspond à son accès sur la départementale 810 qui traverse la commune. Cela vient appuyer la grande facilité d'accès de cet endroit pour toute activité.

Le tracé bleu correspond à un ruisseau de 1,2 m de largeur au débit en été de 15l/s (mesure été épisode canicule fin juin) qui poursuit sa course sous la départementale 810 pour aller ... là où tous les cours d'eau vont...

QUOI T'ES EN TRAIN DE ME DIRE QU'IL Y A DES CÈPES EN PLEIN MILIEU DE LA VILLE !!!!

Discussions au ras des pâquerettes d'après
VJ 02/12

Etape 1



Du bois surtout par terre

C'est comme avec les investissements, avant qu'il ne soit trop tard, il faut un retour.

Depuis plus de 5 ans cela fait long et cela se voit.

Une ruine....

Il est presque trop tard. Une indivision au fort potentiel sylvicole autant qu'agricole est en train de disparaître sous la mousse. Une ruine immobilière (c'est courant on a l'habitude...), une ruine sylvicole (et là franchement c'est du lourd)

Même un aveugle de la Haute Lande ne laisserait pas pourrir un seul des pins de cette parcelle...

Tellement ils sont beaux, à l'ultime étape de leur croissance ; des centaines et des centaines de mètres cubes qui vont pourrir dévastés sûrement et seulement par le temps qui passe, si rien n'est fait...

Pour tout défenseur obtus de la nature (non-intervention de l'humain), ce spectacle est une réussite totale. Une telle école des responsabilités a-t-elle sa place à la Mairie ?

Les choses vont donc s'accélérer si rien n'est fait. Cette plantation doit être récoltée ou disparaître et avec elle tous ces revenus. Nous ne parlons que de (au moins : $0,47 * 0,47 * 2 * 3,14 * 20 * 80$) mètres cubes de pin qualité-charpente, de dizaines de chênes et de bouquets d'acacias adhoc, les chien-dent de nos forêts, c'est bien connu !

Mais ici il n'est pas question de «coupe blanche» (ce n'est donc pas une question de couleur ou de faire les choses «comme on a toujours fait»). Il est plutôt question ici de **rentabiliser au maximum** cette acquisition agraire en restant dans le domaine.

Tout ce qui n'est pas vendu en **bois charpente** est transformé en **bois réal fragmenté (BRF) sur place***, afin d'abord ne pas engorger inutilement les structures de déchetteries communales.

Mais surtout parce que **le besoin est sur place**. Rien ne se perd, et pour gagner du temps, il est indispensable de **ré-enrichir le sol** surtout sur la parcelle louée à un maïsiculteur. (leurs techniques n'ont pas tendance à enrichir le sol) (voir photo-satellite, c'est sur la droite) et ainsi avancer au plus la date de mise en culture (bio maîtrisé).

La commune de Tarnos profite donc de l'aubaine de ces revenus pour enrichir son patrimoine et mener à bien le début de l'aménagement.



Production de BRF



QUOI TOUT CE BOIS, IL RESTE SUR PLACE

QU'EST CE QUE TU CROIS II CHAMPION DU MONDE DU CIRCUIT COURT POUR LE BOIS CHAMPION !!!

OUAIS, ON EST LES MEILLEURS, LE DERNIER RECORD AVANT C'ETAIT : BOIS DES LANDES - PORT DE RAYONNE... LA, RESPECT, PAS UN MÈTRE !!!!

Discussions au ras des pâquerettes d'après 07/12

* Pour tout renseignement sur les techniques d'optimisation agricole maximale des déchets sylvicoles, sur l'agro-foresterie, le BRF, etc..., nous vous dirigeons vers les innombrables documents fournis par l'INRA, les chambres d'Agriculture, les commissions européennes, ainsi auprès de toutes les personnes compétentes que vous avez sûrement embauchées dans vos services.



Et sinon, n'hésitez pas à nous demander des renseignements supplémentaires, nous avons quelques documents d'études bien renseignés :

tcacitoyen@yahoo.fr

BRF

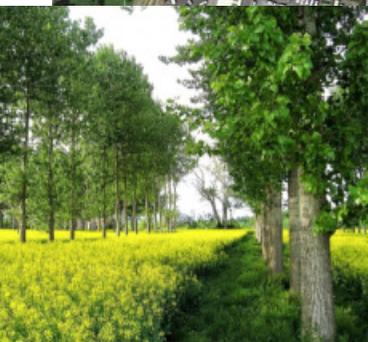


Étape 2

Comme tout ce bazar ne sert pas à fabriquer un parking, il est temps de montrer ce à quoi cet endroit pourrait très vite ressembler



Simulation :
La parcelle
aménagée
en
agroforesterie



← Exemples d'agroforesterie →



vants et maintenant il s'agit de finir les lignes d'emboisement :

avec quelques dominants verticaux (qui ne s'étaient pas) et des arbres fruitiers (autant en profiter pardiou !!!)

L'investissement est accessible.

Cette action raisonnable permet d'accéder à une des agricultures les plus performantes du moment, la plus propre du moment (en ce qui nous concerne, ce serait la moindre des choses), la plus productrice, la plus rentable, la plus capable de répondre à l'échantillonnage nécessaire à la demande communale du cahier des charges. Celle également qui apporte le plus d'intérêt pour la communauté urbaine qui l'entoure (pédagogie, visites, cadre paysa-

ger) et celle qui protège le plus les cultures de cette même communauté urbaine.

Vous remarquerez aussi que l'orientation (nord-sud), qui semble la plus appropriée correspond au meilleur rendement de photosynthèse.

Les vilaines taches bleues ne sont pas issues du stylo baveux de notre illustrateur, mais sont une vision des réserves d'eau indispensables que nous vous proposons d'expliquer à la page suivante

Fallait bien qu'on arrive à l'étape qui va sûrement coûter le plus à la commune, à nos impôts de citoyens :

Les arbres pour la plupart ont été abattus. Tous ? non, quelques uns ont résisté.

Selon un schéma bien précis, inscrit dans tous les dossiers de demandes de subventions de la PAC, bien informé par l'InRA et toutes autres structures, respectant un alignement étudié, respectant une largeur définie., certains arbres sont donc restés, bien vi-



Discussions
au ras des
pâquerettes
d'après
07/02

Etape 3 ou 2 bis comme vous voulez

Un cours d'eau traverse les parcelles acquises par la commune de Tarnos. La Mairie le sait-elle ? Nous le pensons sincèrement. Toujours est-il qu'un entretien basique devient indispensable.

Large de 1,20m, ce ruisseau rétrécit brutalement pour passer à travers une buse fine qui retient bien tous les végétaux. Technique d'avant, qui semble un peu dépassée quand on apprend que la conjugaison de l'urbanisation en amont et d'un épisode pluvieux violent amène très vite des débordements. L'étranglement irrémédiable du lit de ce ruisseau qui en aval passe sous la 810 semble donc être problématique. La seule personne consciente de ce problème, le résident, du haut de son bel âge, ne semble pas entendue.



Photos prises en pleine canicule cet été



Simulation : La parcelle aménagée en agroforesterie

Patience, la conclusion approche...

Régulation hydrographique

Un curetage et une aération des rives semblent de bon aloi. **L'aménagement futur des parcelles en agroforesterie demande la réalisation sur le bord de ce ruisseau de 3 retenues adjacentes de 1000 m³ chacune, facilement remplissables en hiver et suffisantes pour l'arrosage des parcelles cultivées.** Les abords du ruisseau ont un relief très facile pour agencer dans ce sens.

Ces infrastructures restent pour l'instant dans un aménagement agricole et ne nécessitent pas une fabrication «touristique»



Etape 4 : le facteur humain

La nourriture n'est pas un sujet léger, à laisser entre des mains inexpérimentées.

Elle a besoin de professionnels : les agriculteurs spécialisés dans le maraîchage bio maîtrisé à nos yeux sont les seuls candidats.

Rappelons-le : ce critère de qualité n'est pas ici un effet de mode bo-bo. Il est une des conditions pour laquelle une commune se doit de nourrir ses anciens et ses enfants.

Sans lui en donner envie de temps en temps pour faire de la «COM», avec des journées nationalement initiées...

Gérer les primeurs, la variété des produits, les tardifs, les techniques de production et leur optimisation, etc, etc... **comme on dit par chez nous : c'est un métier !!!**

Ce n'est donc pas un caprice : il est indispensable d'inscrire cet approvisionnement (qui est le plus sécurisé aujourd'hui) dans une politique préventive de santé publique au quotidien.

«N'amiantisons» pas les légumes et n'attendons pas trente ans.

Pour ce faire, certains agriculteurs peuvent répondre déjà à cette demande. Mais sur la Commune de Tarnos, les agriculteurs déjà spécialisés dans ce domaine sont occupés à remplir leur part de production, ils ne peuvent hélas que difficilement faire plus, mais ils ne sont pas pour autant écartés.

C'est là que toute l'expérience de la commune de Tarnos entre en scène.

Sa position phare en Economie Sociale et Solidaire (ESS) va ici être utile :

Projet : Une coopérative ouvrière de jeunes agriculteurs formés et sans terre (il y en a pléthore) gère l'endroit et s'inscrit dans la réponse à l'appel d'offre des organismes de la commune.

Bien sûr, il n'est pas question comme trop souvent de créer une entreprise-usine à gaz sacrément peinte en vert.

Il est judicieux ici de rester simple et d'accompagner positivement cette coopérative. **Cette structure se greffera également avec les producteurs communaux déjà existants pour friser l'excellence dans la réponse à l'appel d'offre.**

Une mixité comme dans les logements sociaux en fait : des locataires et des accédants à la propriété dans ce cas.

L'appel d'offre subira bien sûr quelques modifications positives pour s'adapter au circuit court. Les exigences de confort (plus d'emballage industriel, méconnaissance de la saisonnalité des produits, etc...) seront évidemment à limiter. Les particuliers y arrivent par éducation, il est certain qu'une commune peut ne plus donner de cerises autour de Noël sans qu'il y ait une émeute.

Nous rappelons que les produits exotiques tels que les ananas, les bananes, etc... sont proscrits de ce projet dès la première étude de 2014..



Etape 4 : le facteur humain - SUITE

La loi du marché et le circuit court

C'est la loi de l'appel d'offre. Le circuit court ainsi créé peut absolument y répondre. Il crée et on ne va s'en plaindre, plus de richesses pour les acteurs sur place (minimisant tous les aléas de transports et de conditionnement visibles d'Agen ou de Rungis vers Tarnos, et bien sûr de tous ceux en amont (Chili, Chine,

USA et oui bien sûr Israël entre autres, mais la liste est interminable - arrêtons là).

Tous les programmes électoraux des candidats à la mairie, toutes lignes politiques confondues ont inscrit cette volonté dans leur profession de foi.

Il est temps de continuer cette mise en place et d'effacer la désagréable impression de «copié-collé» de cette argumentation.



Exemples d'agroforesterie



Mais la Commune de Tarnos peut faire mieux

Nous ne pouvons croire que la commune ne va être qu'un bailleur lambda qui encaisse les loyers des terres comme elle le fait actuellement, devant une telle initiative. Elle va offrir à la coopérative, les loyers correspondant à la mise en place des rotations de cultures, ce que nous évaluons à 3 ans. C'est la moindre des choses !

Comme l'évanouissement du lecteur ne se fait pas entendre, précisons que cela représente la somme d'environ 11 000 euros

pour trois ans, il n'y a pas de quoi s'arracher un bras, au vu des dépenses de la commune.

Ici il est question d'alimentation raisonnée et de santé, secteur assez majeur.



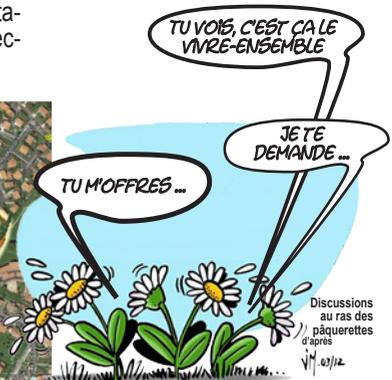
Non, ces agriculteurs volontaires et sans terre ne sont pas des réfugiés, à la demande d'asile un peu floue : ils ne sont ni des Syriens, ni des Brésiliens (ça va, ils ont les leurs), mais des Français, professionnels compétents issus de nos meilleures écoles.

La Safer ne nous contredira pas : l'agriculture en France est liée à la propriété privée. Pour l'instant et dans la plupart des cas, c'est la règle. Et il est bien montré que cette règle tue l'aspect traditionnel de terroir de l'agriculture, vision si chère à nous Aquitains, Aspect qui souvent hélas n'est plus qu'une attraction touristique.

Sauf que, et particulièrement ici, à Tarnos la donne peut changer.

La commune de Tarnos se doit de trouver des logements de proximité à ces nouveaux «super» actifs, qui vont grandement participer à l'amélioration de l'offre de la commune à ses citoyens. Les ruines existantes sur le lieu considéré serviront dans un premier temps sans grand frais à entreposer le matériel.

Les activités annexes liées à la gestion des surplus pourront s'installer ici.



Discussions au ras des pâquerettes d'après

17/02

Etape 5 : smart banlieue, smart cité ? - l'important c'est le mot «smart» Mais on n'est pas ici pour apprendre les langues étrangères : il est temps de conclure :

Huit petites pages pour exposer ce projet, nous pensons que ce n'est pas trop long.

Nous aurions pu vous submerger de documents, d'analyses, de vidéos, de rapports, de conférences etc..., pour faire «sérieux, comme à l'école...

Mais toutes ces données vous sont tout aussi accessibles, ce n'est qu'une question de volonté.

Cela s'appelle peut être «politique».

De toute façon, en tant que bénévoles prenant du temps pour leur citoyenneté, il nous a paru évident d'en rester là et d'attendre vos réactions qui, nous en sommes convaincus, iront dans le bon sens.

Ce document a été réalisé par nos soins. Prière de ne pas le jeter sur la voie publique. Copies faites aux syndicats professionnels et acteurs du secteur.

En toute fin, le mot de notre président qui vient fermer l'étude de l'atelier agriculture de TCA! pour l'année 2015.

Le projet de la communauté des communes du Seignanx prévoit la création d'une vaste zone commerciale sur une dizaine d'hectares entourée de terrains agricoles en plein centre du pays de Seignanx. L'association TCA (Tarnos la Citoyenneté en Action) persiste à dénoncer ce projet inutile et destructeur de terres agricoles et destructeur d'emplois reflétant beaucoup plus le bassin de vie existant.

« Où produirons-nous notre alimentation demain si les villes s'étendent toujours et toujours ?

Au delà de la production alimentaire, les terres agricoles rendent des services indispensables à l'environnement : infiltration des eaux de pluie, préservation de la biodiversité, etc.

Chaque année, nous perdons entre 40 000 et 90 000 hectares de terres agricoles, l'équivalent d'un département entier tous les 7 ans. Au niveau européen, les chiffres sont encore plus dramatiques puisque c'est 35 millions d'hectares, soit 20% de la surface agricole qui ont disparu en seulement l'espace d'une année.

Il faut stopper cette hémorragie foncière. La lutte contre l'artificialisation des terres agricoles est en passe de devenir un combat central en France.

Promouvoir ce type de mégastructure, c'est accentuer la concentration commerciale et donc sacrifier le développement du territoire. Cette décision n'est pas garante de l'équilibre commercial sur le territoire. **Nous (TCA) appelons notamment les élus locaux à refuser l'implantation des « Allées shopping et compagnie ».**

Dans le Seignanx, vont se rajouter des voitures et des bouchons sur les routes de l'agglomération. Cela s'appelle du déménagement du territoire. Où est la réflexion sur la transition énergétique ? l'installation de circuits courts dans le tout automobile ?

L'étude que nous vous présentons, montre qu'à partir de la même surface, que vous possédez (ou que nous, citoyens - possédons) nous arrivons à alimenter sainement tous les anciens et les jeunes de notre communauté (se référer bien sûr à la première étude - potentiel 2014)

Nous ne vous parlons pas bien sûr des gains de traçabilité sanitaires et économiques que nous apportons au regard d'une confiance absolue envers les services apportés par une centrale de supermarchés. Nous vous laissons l'entière latitude d'appréciation.

Nous espérons donc ici apporter une contribution à vos vœux exprimés dans votre profession de foi qui vous a permis d'être élu. Ainsi vous aurez certainement un peu plus de force pour appliquer votre politique. C'est bien cela que vous voulez ?

TCA! Le président

